

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 8 février 2008

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, Vice-Président du Sénat, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 108 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Michel ACREMENT - René AINARDI - Zaven ALEXANIAN - Francis ALLOUCH - Michel AMBROSINO - Robert ASSANTE - Jean AYL - Salomon BENICHOU - Jean-Marc BENZI - François-Noël BERNARDI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Olivier BLANC - Annick BOET - Jean-Louis BONAN - Jean BONAT - Philippe BONIFAY - Patrick BORE - Eugène BOUJOT - Valérie BOYER - Robert BRET - Sylvie BRUNET - Philippe CAMILLIERI - Nicole CANTREL - Christian CARBONEL - Marie-Thérèse CARDONA - Anne-Marie CARNUS - Gérard CHENOZ - Jean-Claude COLOMBO - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Paul-Jean CRISTOFARI - Paul DAUMAS - Claude DAUMERGUE - Pierre DEFENDINI - Sylvia DOUCET - Frédéric DUTOIT - Janine ECOCHARD - Michelle EMERY - Monique ENGELHARD - André ESSAYAN - Michel FORNERIS - Marie-Thérèse FOURNIER - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Françoise GAYDA - Roland GIBERTI - Daniel GILER - Catherine GINER - Jean-Pierre GIORGI - Francis GIRAUD - Jean-Claude GUERAUD - Albert GUIGUI - Bernard JACQUIER - Henri LAFITE - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Marie-Yves LE DRET - Eric LEOTARD - Ange LETTIERI - Antoine LORENZI - André MALRAIT - Stéphane MARI - Jean-Claude MARIN - Guy MARTIN - Patricia MASSARO - Didier MAURY - Christian MAYADOUX - Muriel MENCACCI-GRAND - Laurent MICHEL - Marie-Thérèse MINASSIAN - Maryse MONOD - Jean MONTAGNAC - Yves MORVAN - Marie-France MOURET - Pascal MUNIER - Renaud MUSELIER - Bernard OLIVER - Christine ORTIZ - Marie-Françoise PALLOIX - Pierre PARSY - Christyane PAUL - Christian PELLICANI - Pierre PENE - Gérard PEPE - Elisabeth PERRENOT-MARQUE - Claude PICCIRILLO - Christian RAYNAUD - Monique ROBINEAU - Jacques ROCCA SERRA - Henri RUGGERI - Roger RUZE - André SABDES - Danielle SERVANT - Daniel SIMONPIERI - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Jean-Pierre TEISSEIRE - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Louis TOURRET - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Sérena ZOUAGHI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Gabrielle ANTONI représentée par Antoine LORENZI - Pauline BANZO représentée par Jean BONAT - Marcel BENASSI représenté par Marie-Françoise PALLOIX - Marc BERNARD représenté par François-Noël BERNARDI - Vincent BURRONI représenté par Didier MAURY - Benjamin CHAPPE représenté par Gérard BISMUTH - Eric DIARD représenté par Pierre PARSY - Jean DUFOUR représenté par Annick BOET - Claude FRIGANT représenté par Christian MAYADOUX - Claude GALLIZIA représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Samia GHALI représentée par Francis ALLOUCH - Robert HABRANT représenté par Marie-France MOURET - Mourad KAHOUl représenté par Henri RUGGERI - Eric LE DISSES représenté par Maxime TOMMASINI - Bernard LIEBGOTT représenté par Alain LAURENS - Patrick MAGRO représenté par Elisabeth PERRENOT-MARQUE - André MOLINO représenté par Robert BRET - Pierre-François PAOLACCI représenté par Pierre DEFENDINI - Michel PEZET représenté par Stéphane MARI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Christel SIMONETTI-ACHARD représentée par Christyane PAUL - Claudine SOLERIEU représentée par Christian RAYNAUD.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Mireille BENEDETTI - Roger BERANGER - Geneviève BOBBIA-TOSI - Jean-Jacques BONToux - Miloud BOUALEM - Alain DE GANTES - Nicole DESMATS - Christiane DINARDO - Bernard GUARINO - Jean-Claude IMBERT - Michèle LARIVIERE - Jean-François MATTEI - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Roger MERONI - Nabil M'RAD - René OLMETA - Maurice PETIT - Georges ROSSO - Philippe SANMARCO - Catherine SANTINI - André VARESE - Claude VILLANI-LEONI - Lucien WEYGAND.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Gabrielle ANTONI représentée par Antoine LORENZI - Pauline BANZO représentée par Jean BONAT - Marcel BENASSI représenté par Marie-Françoise PALLOIX - Marc BERNARD représenté par François-Noël BERNARDI - Vincent BURRONI représenté par Didier MAURY - Benjamin CHAPPE représenté par Gérard BISMUTH - Eric DIARD représenté par Pierre PARSY - Jean DUFOUR représenté par Annick BOET - Claude FRIGANT représenté par Christian MAYADOUX - Claude GALLIZIA représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Samia GHALI représentée par Francis ALLOUCH - Robert HABRANT représenté par Marie-France MOURET - Mourad KAHOUl représenté par Henri RUGGERI - Eric LE DISSES représenté par Maxime TOMMASINI - Bernard LIEBGOTT représenté par Alain LAURENS - Patrick MAGRO représenté par Elisabeth PERRENOT-MARQUE - André MOLINO représenté par Robert BRET - Pierre-Francis PAOLACCI représenté par Pierre DEFENDINI - Michel PEZET représenté par Stéphane MARI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Christel SIMONETTI-ACHARD représentée par Christyane PAUL - Claudine SOLERIEU représentée par Christian RAYNAUD.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Mireille BENEDETTI - Roger BERANGER - Geneviève BOBBIA-TOSI - Jean-Jacques BONToux - Miloud BOUALEM - Alain DE GANTES - Nicole DESMATS - Christiane DINARDO - Bernard GUARINO - Jean-Claude IMBERT - Michèle LARIVIERE - Jean-François MATTEI - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Roger MERONI - Nabil M'RAD - René OLMETA - Maurice PETIT - Georges ROSSO - Philippe SANMARCO - Catherine SANTINI - André VARESE - Claude VILLANI-LEONI - Lucien WEYGAND.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

VOI 013-253/08/CC

■ Création, affectation et revalorisation d'Autorisation de Programme pour les aménagements, modernisation et grosses réparations des installations de signalisation tricolores ; achat de matériel ; études de circulation

DICIR 08/956/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Au budget primitif 2008, il est inscrit une Autorisation de Programme d'Investissement de 4 400 000 € sur la sous-politique C360 «Circulation».

Cette Autorisation de Programme destinée à couvrir les besoins de la Direction de la Circulation pour l'année 2008, sera affectée au programme prévisionnel constitué des opérations ci après :

N° OPERATION	Libellé	AP déjà existante	AP NOUVELLE 2008
	Revalorisation d'opérations		
2007/00059	Rénovation des dispositifs de contrôle d'accès des zones piétonnes	200 000 €	400 000 €
	Opérations nouvelles		
PROJET / 0449	Grosses Réparations et modernisation de la signalisation		2 550 000 €
PROJET / 0450	Aménagements de sécurité aux abords des écoles		900 000 €
PROJET / 0309	Schéma Directeur de Jalonnement		100 000 €
PROJET / 0451	Acquisition et installation d'un groupe électrogène pour le tunnel Major		150 000 €
PROJET / 0630	Matrice des déplacements – Modélisation du trafic		300 000 €
	Total		4 400 000 €

- En 2007, une opération de « Rénovation des dispositifs de contrôle d'accès des zones piétonnes » dotée d'une AP de 200 000 € a été créée.

5 zones piétonnes sur Marseille sont équipées de 52 bornes automatiques télécommandées par 11 postes de contrôle des abonnés (PCA), et 6 automates. Ces équipements dont la plupart date de 1995 sont aujourd'hui obsolètes.

2 autres zones sont aussi équipées, à Cassis et Septèmes les Vallons, avec des matériels plus récents.

L'opération était destinée à procéder :

- au renouvellement des 11 postes de contrôle des abonnés (PCA) afin de permettre l'utilisation de cartes d'accès « nouvelle génération » sans contact,
- au renouvellement du logiciel de gestion centralisée.

Lors du montage du dossier de consultation des entreprises, il est apparu nécessaire d'étendre cette opération au renouvellement complet des équipements sur Marseille, afin d'assurer une totale compatibilité entre le logiciel, les PCA, les automates et les bornes. Ceci permettra de plus de lancer un seul appel d'offres avec des tranches fonctionnelles permettant un étalement de la dépense.

Il est donc proposé un complément d'autorisation de programme de 400 000 €.

- L'opération « Grosses Réparations et modernisation de la signalisation lumineuse tricolore » correspond à la reconduction d'un programme triennal déjà existant, et les crédits de paiement correspondants seront donc échelonnés sur trois programmes annuels.

Cependant, les moyens annuels correspondants passent de 550 000 €/an à 850 000 €/an, afin de pouvoir réaliser sur 3 ans la modernisation du parc de contrôleurs et le remplacement des lampes fluorescentes par des diodes.

- L'opération « Aménagements de sécurité aux abords des écoles » correspond à la reconduction du programme triennal déjà existant, et les crédits de paiement correspondants seront donc aussi échelonnés sur trois programmes annuels.

- Tous les ensembles de panneaux de signalisation directionnelle (jalonnement) de la Communauté Urbaine sont à ce jour gérés de façon entièrement manuelle.

Afin d'améliorer leur gestion, et notamment de s'assurer de l'homogénéité des jalonnements d'itinéraires, et de pouvoir adapter ces derniers aux importants changements des trames circulatoires, il est proposé l'acquisition d'un logiciel « schéma directeur de jalonnement », qui permet d'après les données existantes pour chaque carrefour de reconstituer les itinéraires, et de parfaire leur continuité. De plus, ce logiciel permet le calcul automatique, et conforme aux normes, de toute modification ou rajout de mention.

- Le tunnel Major, est aujourd'hui secouru par des onduleurs, en cas de coupure de l'alimentation électrique. Ces onduleurs donnent une autonomie d'une demi heure environ pour tous les équipements de sécurité du tunnel, et permettent tout juste de procéder à la fermeture de celui-ci.

Afin d'améliorer la sécurisation de cet ouvrage qui constitue avec le tunnel du Vieux Port (déjà équipé d'un groupe électrogène) un axe majeur de circulation, il est proposé d'équiper aussi le tunnel Major d'un groupe électrogène qui permettrait le maintien de l'axe notamment dans le cas de 2 coupures consécutives.

- La Direction de la Circulation disposait par le passé d'une « matrice des déplacements », réalisée d'après la dernière enquête ménages, et permettant avec un logiciel approprié, de modéliser tous les déplacements sur le réseau routier Marseillais. Ceci permettait de modéliser toute modification des trames circulatoires, et d'estimer ainsi au mieux les répercussions sur le trafic dans tout le réseau routier. Le logiciel et la matrice étant devenu obsolètes, il est proposé de profiter de la nouvelle enquête ménages à venir en 2008, pour reconstituer une nouvelle matrice des déplacements couvrant l'intégralité du territoire, et d'acquérir un nouveau logiciel de modélisation.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération du Conseil de Communauté du 8 février 2008, approuvant une Autorisation de Programme totale de 4 400 000 € pour la sous-politique C360

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de procéder à la réalisation des opérations ci-après,

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont approuvées la création, la revalorisation et l'affectation d'Autorisations de Programme d'un montant de 4 400 000 € aux opérations ci-après :

**Sous- politique C360
« Circulation »**

N° OPERATION	Libellé	AP déjà existante	AP NOUVELLE 2008
	Revalorisation d'opérations		
2007/00059	Rénovation des dispositifs de contrôle d'accès des zones piétonnes	200 000 €	400 000 €
	Opérations nouvelles		
PROJET / 449	Grosses Réparations et modernisation de la signalisation		2 550 000 €

PROJET / 0450	Aménagements de sécurité aux abords des écoles		900 000 €
PROJET / 0309	Schéma Directeur de Jalonnement		100 000 €
PROJET / 0451	Acquisition et installation d'un groupe électrogène pour le tunnel Major		150 000 €
PROJET / 0630	Matrice des déplacements – Modélisation du trafic		300 000 €
	Total		4 400 000 €

Article 2 :

Les Crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Communauté Urbaine– Natures 2031, 2152 , 2315, 2158 et 21578 – Fonctions 821, 822 ; Sous-Politique C360.

Le Commissaire Rapporteur
Président Délégué de la Commission
Voirie-Signalisation

Certifié Conforme
Le Président de la Communauté
Urbaine Marseille Provence Métropole
Vice-Président du Sénat

Maurice TALAZAC

Jean-Claude GAUDIN